

Paris, le mercredi 15 janvier 2014

LA MINISTRE DES SPORTS RÉPOND AU DÉPUTÉ CHRISTIAN ESTROSI SUR LES PROBLÈMES DE RESPONSABILITÉ CIVILE DANS LE SPORT

Devant les grandes difficultés rencontrées par les organisateurs de compétitions motocyclistes à cause des augmentations déraisonnables en matière d'assurance, la Fédération Française de Motocyclisme a alerté de nombreux parlementaires à ce sujet.

L'ancien Ministre Christian Estrosi, qui fut également champion motocycliste, a été parmi les premiers à interpeller à ce sujet la Ministre des Sports, Madame Valérie Fourneyron. Celle-ci lui a récemment répondu, elle s'est engagée à prendre en compte cette lourde problématique dans l'écriture de la prochaine loi de modernisation du sport prévue cette année.

Espérons qu'il s'agit là d'un engagement concret et que cette réforme de la loi permettra ainsi de garantir la pérennité du sport motocycliste.

Le Service Communication